

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 2 (1857)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Dans tous les états-majors il s'élève les plaintes les plus vives sur les mauvais services que rendent les journaux, en publiant des nouvelles militaires qui font connaître à l'ennemi un grand nombre de choses qui devraient être gardées secrètes. Si les circonstances devenaient sérieuses, il faut espérer qu'il serait pris des mesures pour que la presse ne nuise pas aux opérations militaires.

---

Il a été envoyé à toutes les divisions, par l'autorité militaire supérieure, une petite brochure contenant l'extrait des nouveaux règlements d'exercice sur la *formation du carré*. Cet extrait comprend depuis l'art. 70 à l'art. 82.

---

Les trois tribunaux de brigade de la 1<sup>re</sup> division ont été composés comme suit :

PREMIÈRE BRIGADE.

Juges : Commandant *Paschoud*, d'Echallens (Vaud).  
Aide-major *Robadey*, de Romont (Fribourg).  
Suppléants : Lieutenant *Diodati*, de Genève.  
Aide-major *Carrard*, de Bottens (Vaud).

DEUXIÈME BRIGADE.

Juges : Commandant *Grandjean*, d'Yverdon (Vaud).  
Capitaine *Schaub*, de Genève.  
Suppléants : Major *Scheiterberg*, de Genève.  
Capitaine *Stockalper* (Valais).

TROISIÈME BRIGADE.

Juges : Commandant *Amaker*, de St-Maurice (Valais).  
Major *Piaget*, de Neuchâtel.  
Suppléants : Capitaine d'état-major *Morand*, de Martigny (Valais).  
(Vacat.)

---

Dans sa séance du 30 décembre 1856, le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes :

M. *Masson*, Ferdinand, à Grandson, sous-lieutenant de dragons n° 1. — M. *Jotteland*, Louis, à Bière, second sous-lieutenant de la batterie attelée n° 3. — M. *Genet*, Isaac, à Bex, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 2<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Chablaix*, Eugène, à Ormont-dessous, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 2<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Buffat*, Henri, à Bex, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite du 2<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Bujard*, Marc, à Lutry, premier sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 3<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Perey*, François, à Cossonay, lieutenant de mousquetaires n° 2

d'élite du 7<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Devenoge*, François, à Dizy, premier sous-lieutenant de chasseurs de droite de réserve du 7<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Nicole*, Jules, à Collombier, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve du 7<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Ogay*, Henri, à Aubonne, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 4<sup>me</sup> arrondissement.

Du 5 janvier : M. *Gloor*, Charles-Isaac, à Mézières, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 1<sup>er</sup> arrondissement. — M. *Gaudard*, Henri, à Bioley-Orjulaz, lieutenant de chasseurs de droite n° 2 de réserve du 5<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Comtesse*, George, à Romainmôtier, second sous-lieutenant de la batterie attelée n° 4. — M. *Brélaz*, George, à Lutry, second sous-lieutenant de la batterie attelée n° 5. M. *Borgeaud*, François, à Pully, premier sous-lieutenant d'artillerie de parc n° 2. — M. *Davall*, Alfred, à Vevey, premier sous-lieutenant d'artillerie de parc n° 1. M. *Gachet*, Samuel, à Bioley-Orjulaz, premier sous-lieut. d'artillerie de position. — M. *Desplands*, François, à Cossonay, capitaine de mousquetaires n° 4 d'élite du 7<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Pachoud*, Charles, à Vevey, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 1<sup>er</sup> arrondissement.

Du 6 courant : M. *Ruffy*, Louis, Frédéric à Lutry, premier sous-lieut. de mousquetaires n° 4 de réserve du 3<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Duflon*, François-Louis, à Riez, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 3<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Henninger*, Henri, à Lausanne, premier sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 3<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Bachmann*, Henri, à Lausanne, sous-lieutenant de dragons n° 2. — M. *Cuerel*, Marc-Henri, à Villars-Ste-Croix, lieutenant de mousquetaires n° 4 de réserve du 7<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Guillemin*, Alexandre, à Villars-Lussery, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 d'élite du 7<sup>me</sup> arrondissement.

Du 7 courant : M. *Redard*, Charles, à Echandens, second sous-lieutenant d'artillerie de position. — M. *Curchod*, Edouard, à Lausanne, second sous-lieutenant de train de parc n° 2. — M. *Mettraux*, Jean-Pierre, à Orbe, capitaine de mousquetaires n° 3 d'élite du 5<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Jaccard*, Charles, à Ste-Croix, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 d'élite. — M. *Perrin*, Victor, à Lausanne, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 8<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Favre*, Louis, à Lucens, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 d'élite du 8<sup>me</sup> arrondissement.

Du 9 janvier : M. *Lugrin*, François-Jean-Baptiste, au Lieu, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 5<sup>me</sup> arrondissement. — M. le ministre *Duplan*, à Lausanne, aumônier près le bataillon n° 50 fédéral.

Du 10 courant : M. *Roche*, Henri-Louis, à Montreux, médecin-capitaine, attaché au bataillon n° 50 fédéral. — M. *Gay*, François-Louis, à Aigle, second sous-lieutenant de sapeurs du génie n° 1. — M. *Buxcel*, Constant, à Romainmôtier, second sous-lieutenant de sapeurs du génie n° 2. — M. *Blondel*, Victor, à Crissier, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 5 de réserve du 3<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Besson*, Elizée, à Vuarrens, capitaine de mousquetaires n° 4. d'élite du 5<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Mermoud*, Samuel, à Poliez-le-Grand, lieutenant de mousquetaires n° 2 d'élite du 5<sup>me</sup> arrondissement. — M. *Valloton*, Alfred, à Vallorbes, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite du 5<sup>me</sup> arrondissement.